



# **Tableau géographique et statistique du département d'Indre-et-Loire**

<https://hdl.handle.net/1874/370224>



# Tableau Géographique et Statistique du département d'Indre-et-Loire.

(N° 36.)

## GÉOGRAPHIE.

### Nom, Situation, Limites, Étendue.

Le département d'Indre-et-Loire tire son nom du fleuve de la Loire, qui le traverse de l'ouest à l'est, et de la rivière d'Indre, qui se jette dans ce fleuve après avoir couru sur les arrondissements de Loches, de Tours et de Chinon. Compris entre les 46° 45' et 47° 42' de latitude N, et entre les 0° 55' et 2° 10' de longitude O. Borné au nord par les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'est, par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au sud, par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'ouest, par ceux de Maine-et-Loire et de la Vendée. Sa plus grande longueur du nord au sud est de 25 lieues; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 23. Il est formé de la Haute et Basse-Touraine, et d'une partie de l'Orléanais, du Poitou et de l'Anjou.

### Aspect du Pays, Nature du Sol, Eaux minérales, Climat.

L'ancienne Touraine, comprise dans ce département, était surnommée le *jardin de la France* cause de la beauté de son territoire. Des cotons marquent les bassins de la Loire, de l'Indre et du Cher; au nord de Tours, à l'ouest de Chinon et au sud-ouest de Loches, se trouvent les plus élevés. Entre la levée de la Loire et les coteaux du nord qui contiennent un grand nombre d'habitations taillées dans le roc, on voit des terres fertiles formées d'un sable gras et appelées *varennes*; dans le nord-ouest, on trouve beaucoup de landes; le plateau situé au midi entre les bassins de l'Indre et de la Vienne, n'est qu'un banc immense de débris de coquillages. La contrée la plus fertile est celle située entre l'Indre et le Cher. En général les terres à craie dominent dans ce département. La partie boisée forme environ le huitième du territoire; les masses principales sont celles de Château-la-Vallière, Chinon, Crissay, dans l'arrondissement de Chinon; forêt de Beaumont et forêt d'Amboise, dans l'arrondissement de Tours, et forêt de Loches, dans l'arrondissement du même nom. Parmi les rivières qui arrosent le département, une le traverse (la Loire); onze y ont seulement leur embouchure (la Brenne ou Brante, la Cisse, le Cher, l'Indrois, l'Indre, l'Égrotte, la Chaise, le Sain, la Vienne, la Mable, la Vende); huit y ont seulement leur source (la Deme, la Fave, la Meaulne, le Lata, le Doit, le Loing, le Lane). Parmi celles qui y ont leur cours entier, nous citerons la Maine, l'Èvre, le Frignon, l'Echandon, la Reumergis, etc., etc. Les étangs abondent surtout dans la partie du nord-ouest; le plus considérable est celui situé dans le voisinage de Savigné, canton de Château-la-Vallière. — *Eaux minérales.* Sources froides à Château-la-Vallière, dans l'arrondissement de Chinon. — *Climat.* Tempéré, doux et délicieux: on y éprouve peu souvent les grands froids de l'hiver.

### Villes principales et distance de leur point central d'Administration.

**TOURS**, sur la rive gauche de la Loire, chef-lieu de préfecture, à 242 kilomètres (distance légale), ou 53 lieues de Paris, poste; 21,938 habitants. Cette ville ancienne paraît avoir été la principale ville des *Turonnes*; les Romains en firent le chef-lieu de la troisième Lyonnaise. Sous les Mérovingiens, elle était encore considérable; plusieurs princes y séjournerent, et les états-généraux y ont été convoqués plusieurs fois. Ce fut Louis XI qui lui donna une importance commerciale en y établissant des ouvriers en soieries appelés d'Italie. Ce commerce y fut considérable tant que les villes peuplées qu'elle ne l'est maintenant. On y remarque un très-beau pont de quinze arches, au bout duquel est une grande place et la cathédrale, bel édifice gothique, ornée de vitraux artistiquement colorés; l'archevêché, célèbre par son beau portail et sa terrasse; l'hôtel-de-ville, auquel aboutissent une grande rue bordée de trottoirs et deux terrasses plantées d'arbres; la préfecture, l'ancienne intendance, la salle de spectacle, le palais de justice, l'ancien couvent des Jacobins et la prison. Tours a des quais plantés d'arbres, des remparts aussi ombragés et des fontaines publiques. Fabriques d'amidon renommées, de draps, de bonneterie de coton, soie et filasse, finesses, franges en coton, ouates, poteries bronzées et autres, rubans, étoffes de soie, soie à coudre, cordes d'instruments; commerce de fruits excellents et de pruneaux renommés, coutellerie fine, cuirs, dentelles, épicerie, laines, rouenneries et vins. Les lavoirs de Tours sont très-renommés: on prend que la belle qualité des laines de ce pays est due au lavage. — **AMBOISE**, sur la rive gauche de la Loire, 5 lieues  $\frac{1}{2}$  de Tours, poste; 5,276 habitants; manufacture de draps et tapis; commerce de draps et de vins. — **BRÉAÛ**, poste d'Amboise; 2,663 habitants; entrepôt de bois. — **Bouroux**, près et poste de Tours; filature de laines, l'une des plus belles de France. — **CHATEAU-REGNAULT**, sur la Brenne, 7 lieues de Tours, poste; 2,208 habitants; fabrique de grosses draperies, tapis de pied, flanelles, bonneterie, tannerie et corroierie renommées; commerce de bois et grains; moulin à tan, à foulon et à tréfile. — **Boulay**, 7 lieues de Tours; manufacture de flanelles et de couvertures dites *tribandes*. — **Coursay**, 827 habitants; papeterie. — **Luines**, près la rive droite de la Loire, 4 lieues, poste; 2,004 habitants; fabrique de passementeries, de rubans noirs, velours de soie, tissus, galons, padoux et fleuris; fabrique de cire. — **MONTBAZON**, 3 lieues  $\frac{1}{2}$  de Tours, poste; 1,030 habitants. — **Saint-Christophe** et **Saint-Paterne**, fabrique de laines et toiles. — **Saint-Martin-le-Beau**, 4 lieues  $\frac{1}{2}$  d'Amboise; 1,445 habitants; manufacture d'acier. — **Saint-Cyr**, près et poste de Tours; fabriques de carreaux de terre et de vermicelle. — **Trois**, 4 lieues  $\frac{1}{2}$  de Tours; 621 habitants; papeterie — **Vouvray**, 2 lieues, poste de Tours; 2,425 habitants; commerce de vins.

**LOCHES**, rive gauche de l'Indre, 9 lieues  $\frac{1}{2}$  de Tours, poste; 4,558 habitants; fabrique de grosses draperies et papiers; filature hydraulique de laines. — **Beaulieu**, rive droite de l'Indre,  $\frac{1}{2}$  de lieue, poste de Loches; 2,127 habitants; fabrique de grosses draperies; filature de laines. — **LA HAYE**, 7 lieues, poste; 1,123 habitants; fabrique de farine; apprêts des pruneaux. — **LIGNEUL**, 4 lieues, poste de Loches; 2,000 habitants; excellents pruneaux. — **MONTRESSOU**, 3 lieues, poste de Loches; 700 habitants. — **LE GRAND-PRESSIGNY**, 6 lieues, poste de La Haye; 1,700 habitants. — **PREUILLY**, 8 lieues de Loches, poste; 1,956 habitants. — **Reignac**, 3 lieues  $\frac{1}{2}$ ; 593 habitants; fabrique de papier.

**CHINON**, sur la rive droite de la Vienne, 10 lieues de Tours, poste; 6,333 habitants. Henri II, roi d'Angleterre, est mort en cette ville. Commerce de fers et fonte, vins, grains, huile de noix, plumes et dérivés du pays. — **AZAY-LE-RIDEAU**, 5 lieues de Chinon, poste; 1,700 habitants. — **BOURQUEIL**, 3 lieues, poste; 3,320 habitants; fabrique d'huile de noix, de chenevis; fruits tapés et cuits. — **CHATEAU-LA-VALLIÈRE**, 11 lieues, poste de Lude; 1,174 habitants. — **LANGAIS**, 6 lieues, poste; 2,499 habitants; fabrique considérable de toiles et carreaux, qui s'exportent à Paris et au loin; fabrique de toiles; commerce de bois, vins, chanvre, haricots, grainage, melons renommés, et terres de ce territoire qui s'exportent dans les manufactures de faïence. — **L'ÎLE-BOUCHARD**, 3 lieues, poste; 2,000 habitants; commerce de vins, eaux-de-vie, huile de noix, fruits secs, cuirs, cire, amandes concassées. — **RICHELIEU**, 4 lieues, poste; 2,817 habitants; commerce de fruits, vins et eaux-de-vie. — **SAINTE-MAURE**, 6 lieues, poste; 2,200 habitants.

## Soires.

Ce département a 232 foires qui occupent 258 journées.

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. Luines**, 3 janv., 30 juin, lundi gras, lundi après la Pentecôte. — **Saint-Antoine-du-Rocher**, 17 janvier. — **Saint-Aubin**, 3 mars. — **Semblançay**, 4 mars, 28 déc. — **Naizay**, 21 avril. — **Le Serrain**, 1<sup>er</sup> mai, 11 juin. — **Vaigné**, 6 juin. — **Lineray**, 9 mai, 9 sept. — **Tours**, 10 mai (10 jours), 10 août. — **Saint-Ouen**, 28 mai. — **Reigny**, 8 juin, 29 sept. — **Savonnières**, 15 juin. — **Monnoie**, 24 juin. — **Balkan**, 25 juin. — **Neuilley-Liere**, 29 juin. — **Mont-Louis**, 6 août. — **Saint-Roch**, 16 août, lundi après Pâques. — **Saint-Symphorien**, 24 août. — **Saint-Branches**, 29 août. — **Chançay**, 1<sup>er</sup> sept. — **Filledomer**, 1<sup>er</sup> sept. — **Amboise**, 5 sept., 3<sup>e</sup> mercredi de février, juin et nov. — **Roche-Corbon**, 6 sept. — **Fouvray**, 8 sept. — **Rouziers**, 21 sept. — **Veretz**, 5 oct., 3<sup>e</sup> Cér., 30 oct. — **Neuilly-le-Roi**, 3<sup>e</sup> lundi de janvier. — **Montbazou**, dernier mardi de janvier, mardi avant la mi-carême, 1<sup>er</sup> mardi d'août, 3<sup>e</sup> mercredi d'oct. — **Cormery**, 1<sup>er</sup> jeudi de fév., derniers jendis d'av., juin, août, oct. — **Château-Regnault**, dernier mercredi de fév., 1<sup>er</sup> mardi de mai et juill., 2<sup>e</sup> mardi d'oct. — **Saint-Christophe**, mardi après la mi-carême, dernier mardi de fév., dernier mardi d'août, mardi après Noël. — **Bléré**, vendredi après le vendredi saint, 2<sup>e</sup> vendredis de juin, sept. et nov. — **Saint-Paterne**, 2<sup>e</sup> lundi de nov., 1<sup>er</sup> lundi de déc. — **Sonzay**, 1<sup>er</sup> lundi de déc.

**2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. Le Petit-Pressigny**, 9 fév., 15 août, 15 oct., 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> mardis d'av., mai, juin et juillet. — **Filleulin**, 6 mars, 1<sup>er</sup> mai. — **Preuilley**, 19 av., samedi après l'Ascension. — **Manthelan**, 25 av., 21 oct. — **Ferrière-Arçon**, 7 mai. — **Génillé**, 8 mai, 22 oct. — **Saint-Quentin**, 27 mai. — **Bossy**, 5 juin. — **La Gueroche-sur-Creuse**, 7 août. — **La Selve-Guenand**, 7 sept. — **Saint-Hippolyte**, 11 sept. — **Tauzigny**, 15 sept. — **Betz**, 7 déc.

**3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. La Haye**, 1<sup>er</sup> mercredi de nov. — **Saint-Flozier**, 7 janv., avril, juin, oct. — **Yzeures**, 8 avril, mai, sept. et nov. — **Lignéul**, 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois (excepté juin et août). — **La Haye**, 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois. — **Loches**, 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois (excepté nov.). — **Le Grand-Pressigny**, 2<sup>e</sup> jendis de fév., mars, juill. et nov.

**4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. Langeais**, 6 janv., 24 juin, 8 août, 11 nov. — **Champigny-sur-Veize**, 13 janv., 25 août, 10 fév., 1<sup>er</sup> av., 18 oct., 30 déc. — **Chançay**, 1<sup>er</sup> mars. — **Paye-la-Vieille**, 1<sup>er</sup> mars, 23 av., 29 sept., 29 sept., 25 nov. et 21 déc. — **Candes**, 25 mars, 11 nov. — **Cléré**, 24 av., 6 sept., 28 oct., 25 nov., jendis gras. — **Le Tour-Saint-Gélin**, 7 mai, mardi après Pâques. — **Gizeux**, 9 mai, 1<sup>er</sup> lundi de carême, 2 nov. — **Reigny**, 13 mai. — **Maczières**, 24 mai. — **Cing-Mars**, 8 juin, 3 nov. — **Saint-Patrice**, 29 juin et 9 nov. — **Beaumont-en-Verron**, 1<sup>er</sup> sept. — **Marigny-Marmande**, 8 sept., 2 nov. — **Les Essards**, 13 sept. — **Saint-Martin-le-Beau**, 15 sept. — **Cosmes**, 24 sept. — **Saint-Michel**, 29 sept. — **Azay-le-Rideau**, 1<sup>er</sup> nov., 1<sup>er</sup> mardis de mars, mai, août. — **Hommès**, 5 nov. — **Ambillon**, 11 nov. — **Ingrandes**, 20 nov. — **Benais**, 6 déc. — **Richelieu**, lundi des Rois, lundi gras, lundi de Quasimodo, 4<sup>e</sup> jendis de juin, de sept. et d'oct. — **Château-la-Vallière**, 4<sup>e</sup> lundi de janvier, 5<sup>e</sup> de carême, lundi après la Trinité, 4<sup>e</sup> de juill., d'oct. et de sept. — **Sainte-Maure**, 1<sup>er</sup> vendredi de fév., 4<sup>e</sup> de carême, vendredi avant la Pentecôte, 4<sup>e</sup> de juin, dernier de sept. et dernier de nov. — **Bourgueil**, mardis après Pâques, après la Pentecôte, après le 13 nov. et après Noël. — **Chinon**, 1<sup>er</sup> jendis d'avril, d'août, d'oct. et de déc. — **Chapelle-sur-Loire**, 2<sup>e</sup> mardis d'av., de nov., et 3<sup>e</sup> vendredis d'oct. — **Razines**, lundi avant l'Ascension. — **Saint-Epain**, 2<sup>e</sup> jendis de mars, juin, sept. et nov. — **Savigné**, 3<sup>e</sup> mardis de janvier, mars, mai, juill., sept. et nov. — **Saint-Maurice**, 2<sup>e</sup> samedis de mars, juin, sept. et nov.

## Administration.

**ÉTAT-CIVIL.** Un préfet, et un conseil de préfecture composé de quatre membres à Tours; un sous-préfet dans chacun des deux autres arrondissements. — *Contributions directes.* Un directeur, un inspecteur, un receveur-général et deux percepteurs à Tours; un receveur particulier et un percepteur dans chacun des deux autres chefs-lieux d'arrondissement. — *Contributions indirectes.* Un directeur et un receveur principal dans chaque chef-lieu d'arrondissement. — *Enregistrement et domaines.* Un directeur à Tours, un conservateur des hypothèques dans chaque chef-lieu d'arrondissement. — *Eaux et forêts.* 1<sup>er</sup> conservation, chef-lieu le Mans (Sarthe); un inspecteur à Tours; un sous-inspecteur à Loches; 2<sup>e</sup> direction forestière de la marine, un sous-directeur de 2<sup>e</sup> classe à Tours. — *Ponts-et-chaussées.* 13<sup>e</sup> direction; un ingénieur en chef à Tours. — *Mines.* 2<sup>e</sup> arrondissement. — Un payeur du trésor royal à Tours, 2<sup>e</sup> classe.

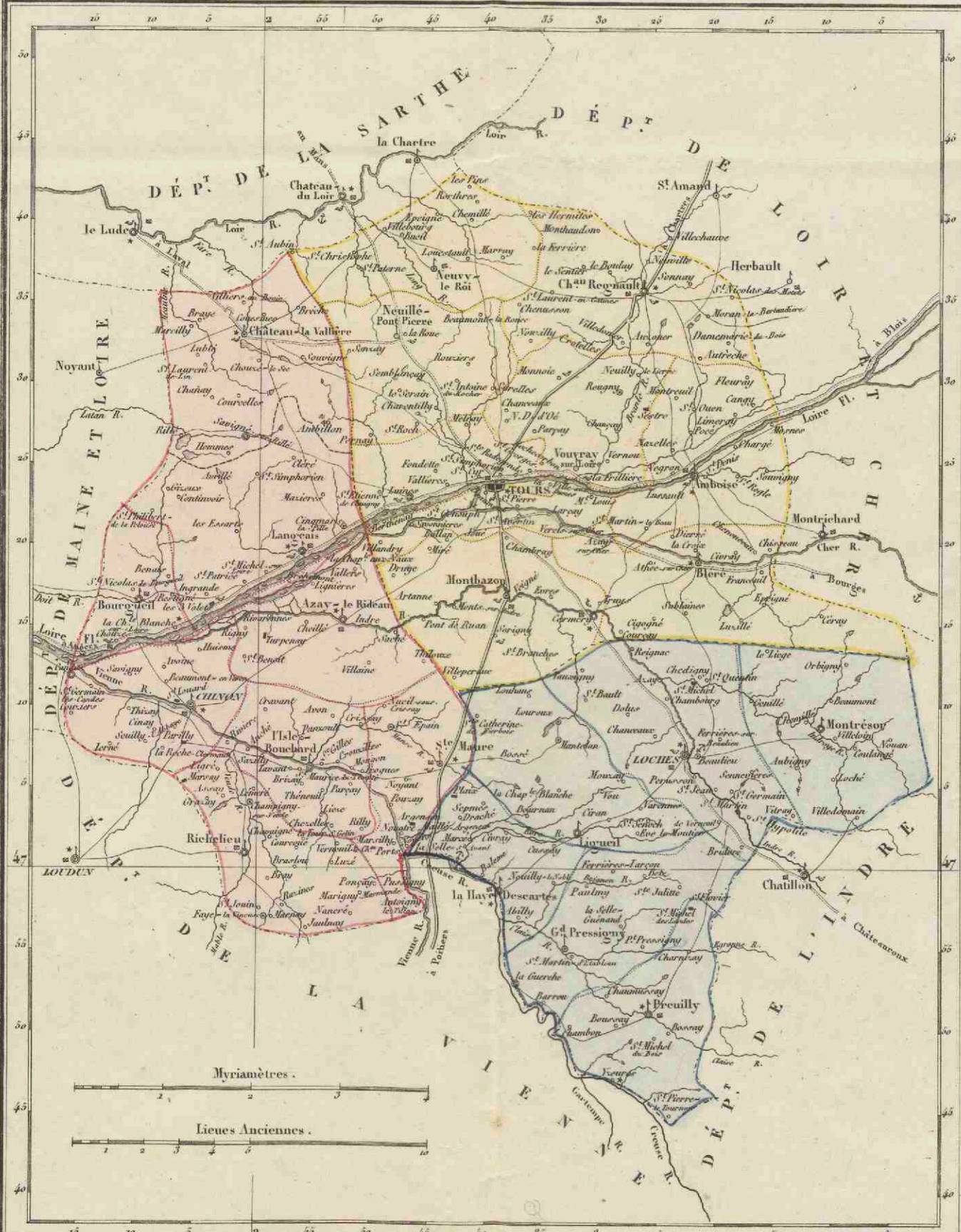
**ÉTAT MILITAIRE.** État-major à Tours, chef-lieu de la 4<sup>e</sup> division militaire. Point de places fortes. — *Génie.* Direction de Paris. — *Artillerie.* Direction de Bourges (Cher). — *Gendarmerie.* Tours, chef-lieu de la 7<sup>e</sup> légion.

**ÉTAT JUDICIAIRE.** Ce département est du ressort de la *Cour royale* d'Orléans (Loiret). *Tribunal de première instance* à Chinon, Loches et Tours; ce dernier est divisé en deux chambres. — *Tribunal de paix* dans chaque chef-lieu de canton. — *Tribunal de commerce* à Tours.

**ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.** Un archevêque à Tours. Le département d'Indre-et-Loire forme l'étendue de son diocèse: il compte pour suffragans les évêchés du Mans, de Quimper, Angers, Vannes, Rennes, Saint-Brieux, Nantes; neuf vicaires-généraux. — *Chapitre de cathédrale*, composé de neuf chanoines titulaires et dix-neuf chanoines honoraires; 5 cures de 1<sup>re</sup> classe, 19 de 2<sup>e</sup>, 213 succursales et 17 vicariats.

**INSTRUCTION, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS. Collèges communaux** à Tours, Loches, Chinon. — *Grand et petit séminaire* à Tours. — *École gratuite de dessin; cours public d'acconchemens; société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres; société médicale; société de charité maternelle* à Tours. — *Jury pastoral* à Tours, Aubry, Patas et Jouvray. — *Poudrière et raffinerie royale* au Ripault, près Montbazou.

**DÉPUTATION DÉPARTEMENTALE.** Ce département envoie quatre membres à la Chambre des députés.



## Antiquités et Hommes célèbres.

**Druidiques.** Le département possède plusieurs pierres levées. Les autres antiquités paraissent d'une date postérieure à l'invasion romaine. Nous citerons la pile de **Cing-Mars**, colonne ou pile carrée en briques, de dix pieds d'élevation, et surmontée de quatre petits piliers de dix pieds de hauteur; restes d'un canal voûté auprès de Bléré; dans le voisinage de la même ville, château de Cheneconax, qui fut long-temps le séjour de la belle Diane de Poitiers; restes d'un aqueduc connu sous le nom d'*arènes de Luines*; lanterne de Roche-corbon, ancien fanal bâti sur un rocher; château d'Amboise, célèbre par la conjuration des protestants contre François II, en 1560; château de Chanteloup, dont il ne reste plus que la pagode; tombeau d'Agnes Sorel, dans l'église de Loches; cathédrale de Tours; ancienne abbaye de Saint-Martin, célèbre parce qu'elle renfermait le tombeau du saint.

— **Destouches** (Philippe Néricault), auteur comique, né à Tours en 1680.

— **Gréouart** (Jean-Baptiste Villart de), poète, né à Tours en 1683.

— **Rabelais** (François), cordelier et bénédictin, auteur, docteur en médecine, né près de Chinon vers 1483. — **Amboise** (Aimery) grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Tours en 1434. — **Armand** (François-Huguet), acteur de la Comédie-Française, auteur dramatique, né à Richelieu en 1699. — **Cheuse** (André du), historien, géographe, né à l'Île-Bouchard en 1784. — **Racan** (Honorat de Bueil), poète français, l'un des premiers membres de l'Académie, né à Laroche-Racau en 1589. — **Roy** (Julien le), fameux horloger, né à Tours en 1686. — **Darand** (Ursin), écrivain, auteur de *l'Art de vérifier les dates*, né à Tours en 1701. — **Marolles** (Claude de), maréchal-de-camp, célèbre par sa valeur, né à Tours en 1566. — **Amboise** (Georges d') amiral de Louis XI, premier ministre de Louis XII, né à Chauumont-sur-Loire en 1460. — **Descartes** (René), savant philosophe, né à La Haye en 1596. — **Dutens** (Louis), auteur de beaucoup d'ouvrages estimés, né à Tours en 1730.

## STATISTIQUE.

### Superficie et Population.

La superficie du département d'Indre-et-Loire est de 612,679 hectares ou 372 lieues. La population totale est de 282,372 habitants. Les cultes autres que la religion catholique romaine comptent trop peu de fidèles pour être mentionnés ici.

### Division territoriale, et population par Arrondissements et Cantons.

3 ARRONDISSEMENTS COMMUNAUX, 24 CANTONS ET 302 COMMUNES.

1 <sup>er</sup> ARRONDISSEMENT: 10 CANTONS, 119 COMMUNES. 129,808 habit. sur 142 lieues carrées.		2 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT: 6 CANTONS, 74 COMMUNES. 99,370 habit. sur 96 lieues carrées.		3 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT: 8 CANTONS, 109 COMMUNES. 93,194 habit. sur 134 lieues carrées.	
Tours. (Préfet)	Centre. 21,938 Nord. 9,872 Sud. 15,067	Loches. (Sous-Préfet)	16,430 La Haye-Descentes. 6,494 Lignéul. 9,837	Chinon. (Sous-Préfet)	46,361 Azay-le-Rideau. 11,341 Bourgueil. 15,980
Amboise.	14,853	Montressou.	8,890	Château-la-Vallière.	19,544
Bléré.	12,845	Le Grand-Pressigny.	8,391	L'Île-Bouchard.	8,630
Château-Regnault.	10,810	Preuilley.	9,124	Langeais.	10,705
Montbazou.	14,838			Richelieu.	11,639
Neuilley-Pont-Pierre.	8,773			Sainte-Maure.	8,099
Neuvy.	11,290				
Vouvray.	12,096				

Nota. Les totaux pour la population des arrondissements sont ceux fournis par le gouvernement en 1820. La population de chaque canton est établie avec des renseignements plus nouveaux; ce qui explique les contradictions qui peuvent exister dans ce tableau.

## Industrie.

**AGRICULTURE.** Quelques grandes fermes, mais généralement des propriétés très-divisées; clôtures de fossés et de fortes haies autour des champs. Charrue ordinaire attelée le plus fréquemment de chevaux. — *Productions principales.* Céréales de toute espèce et beaucoup de maïs; les plus beaux blés se récoltent dans la partie du département que l'on surnomme la *Champagne tourangelue*, entre les coteaux de l'Indre et du Cher; les récoltes sont moins abondantes dans les environs de Loudun, et surtout dans ceux de Loches et de Richelieu. Malgré cette fertilité, cependant il passe pour constant que le département d'Indre-et-Loire produit un quart de moins que sa consommation. — *Plantes oléagineuses.* Millet, colza, navette en quantité suffisante; lin et chanvre grande culture. — *Légumes* et plantes potagères en abondance, surtout dans les environs de Tours; les melons de Langeais, arrondissement de Chinon, sont de la meilleure qualité; réglisse, anis, coriandre, angélique, sénegrin, etc., forment des objets importants de culture. — *Arbres à fruits.* Ils fournissent à une grande exportation tant de fruits secs que de fruits dans leur état naturel. Outre le pommier, le poirier, le châtaignier et l'amandier, nous citerons le prunier, et notamment celui qui donne l'espèce de prunes dites de *Sainte-Catherine*, et fournit les pruneaux renommés de Tours: le moyer fournit de l'huile en grande quantité. — *Prairies*, donnent un foin de qualité excellente; celles artificielles sont assez nombreuses. — *Vignes.* La récolte en vins rouges est plus abondante que celle en vins blancs. Les vins de deuxième qualité s'exportent dans les anciennes provinces de Picardie et de Normandie; les plus communs servent à la consommation des habitants et à la fabrication d'un eau-de-vie de médiocre qualité. Les plus recherchés des vins rouges de Tours sont ceux des côtes de Joné, Ballan, Saint-Avertin et Saint-Cyr; les vins les plus estimés sont ceux de Vouvray, Roche-corbon et Saint-Georges. On compte plantés en vignes 35,000 hectares, donnant par année moyenne 689,500 hectolitres, dont 389,500 livrés à l'exportation ou convertis en eau-de-vie. — *Bois.* Essences principales: chêne, hêtre, bouleau. On compte, plantés en bois, 73,571 hectares, dont 9,216 à l'état, 135 à des communes ou à des établissements publics, 4,130 à la couronne ou à des princes du sang, et 60,110 à des particuliers. — *Animaux employés dans l'économie rurale.* Chevaux: la race pourrait être fort belle, mais elle demanderait à être entretenue avec plus de soins. — *Bêtes à cornes.* Race médiocre et en petit nombre. — *Bêtes à laine.* Race petite, laine de médiocre qualité. — *Porcs* et volaille nombreux; abeilles, leur éducation assez répandue; vers à soie, leur éducation était beaucoup plus cultivée avant la révolution. — *Gibier.* Grand et menu gibier assez communs. — *Pêche.* Les rivières offrent du poisson de toute espèce, et surtout de l'anguille, de la carpe et du brochet.

**MANUFACTURIÈRE. Mines.** Fer dans les cantons de Saint-Christophe, Château-la-Vallière et Sainte-Maure; albâtre non exploité, à Savonnières; pierres meulières et lithographiques; pierres imitant le jaspe, dans la commune de Veretz près de Tours; salpêtre, dans les coteaux qui forment le bassin de la Loire; marne, terre à pipe, à poterie; craie, et sables propres à la fabrication du verre. — *Usines et établissements principaux.* Ce département compte deux hauts-fourneaux pour la fabrication des fers, de la fonte, etc. Les branches principales de son industrie manufacturière sont la fabrique du drap et surtout celle des étoffes de soie. On compte 19 établissements pour la fabrication de la soie, 30 pour celle des draps, 8 pour la bonneterie, 5 pour la fabrication des tapis, 6 établissements spéciaux pour la filature de laine, 4 pour celle du coton, 25 établissements principaux pour la tannerie, 5 pour la papeterie, 1 pour la faïencerie, 5 pour la fabrique d'amidon.

**COMMERCE.** Étoffes pour meubles et habillemens, rubans, passementerie, tapis de pied, cuirs, fruits secs, amandes, vins, soie, chanvre, etc., etc. — *Importation.* Draperies de toute espèce qui y sont apprêtées, coton brut, laines, épicerie, droguerie, etc., etc.

## Impôts.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.		CONTRIBUTIONS INDIRECTES.	
Somme à acquitter pour 1826.	2,747,030 fr.	Enregistrement, timbre et domaines out donné en 1818.	1,666,042 fr.
Elle se répartit ainsi:		Boissons, tabacs et poudres en 1823.	1,503,252
Contribution foncière.	2,208,025	Postes.	188,874
— Personnelle et mobilière.	348,016	Loterie, en 1819.	481,509
— Portes et fenêtres.	190,989		

À quoi il faut ajouter le produit des coupes de bois de l'État, et une somme de produits de diverse nature montant à quelques dizaines de mille francs. Le revenu territorial est de 14,978,000 francs.

## Navigation et Routes.

**RIVIÈRES NAVIGABLES.** La Loire, qui traverse ce département de l'est à l'ouest-sud-ouest; la Vienne, la Creuse, du port de Lauvernières; le Cher, l'Indre à partir de Loches. Ce département jouira de la seconde brèche commencée, du canal de Berry, conduisant à Briare ou à Digoin; du canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare; et du canal latéral à la Loire, de Tours à Nantes (projeté). Canal de jonction commencé en 1824, de la Loire au Cher, aboutissant à Tours, dont il fera l'entrepôt des produits du Berry.

**GRANDES ROUTES.** 6 routes royales, 11 départementales. De *Tours à Paris*, 29 postes  $\frac{1}{2}$ ; à *Bourbon-Vendée* 23 postes; à *Nantes*, 25 postes; à *Angers*, 13 postes  $\frac{1}{2}$ ; à *Poitiers*, 15 postes; à *Chartres*, 18 postes  $\frac{1}{2}$ ; à *Châteaoux*, 13 postes  $\frac{1}{2}$ ; à *Laval*, 17 postes; à *Alençon*, 16 postes; à *Bordeaux*, 46 postes  $\frac{1}{2}$ .

580

22 oct